

GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE SAO TOMÉ ET PRINCIPE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

en Partenariat avec le

Comité de Coordination Multisectoriel (CCM)

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Ce projet vise principalement la réduction de l'endémie du Paludisme à Sao Tomé et Príncipe et de son impact au sein de la population générale, et en particulier au sein femmes enceintes et des enfants moins de cinq ans. Le projet renforcera les mécanismes de gestion du système nationale de santé à travers du renforcement des capacités des ressources humains et institutionnels basés sur un partenariat entre le secteur public, le secteur privé et la Société civile.

La stratégie proposée est inscrite dans le cadre des politiques et stratégies du Plan Stratégique National de lutte contre le Paludisme et prendra également en compte les préoccupations de Sao Tomé et Príncipe dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le PNUD Sao Tomé et Príncipe, en sa qualité de Bénéficiaire Principal sur demande du Comité de Coordination Multisectoriel (CCM), mettra en œuvre ce projet qui sera financé conjointement par le PNUD et le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

Date: Mars 2005

SECTION I : DESCRIPTION NARRATIVE

Partie 1. ANALYSE DE LA SITUATION

Sao Tomé et Príncipe est un pays d'endémie palustre où le moustique vecteur est le l'Anophèle gambiae.

Les quatre espèces plasmodiales sont présentes et la plus dominante est Plasmodium falciparum.

Le paludisme est le majeur problème de santé publique à Sao Tomé et Príncipe et constitue une terrible menace au processus de développement national. Cette maladie est la principale cause des journées de vie en bonne santé perdues et responsable pour 68% des hospitalisations et 48% des morts dans les hôpitaux. La proportion de la mortalité hospitalière dans les enfants moins de cinq ans à cause du paludisme, entre 1995-2001 était dans une échelle de 48% à 75% (1). Le coût du traitement, l'absentéisme au travail et à l'école et la baisse conséquente de la production affectent considérablement l'économie de tout le pays. (2)

A Sao Tomé et Príncipe Il y a des conditions et d'opportunités permettant de faciliter et améliorer la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme :

- Le Plan Stratégique National pour Faire Reculer le Paludisme à Sao Tomé et Príncipe, Plan 2003.
- Le Plan Stratégique National pour Faire Reculer le Paludisme à Sao Tomé et Príncipe (2001-2010) a été élaboré avec la participation des principaux acteurs et des partenaires du développement en prenant en compte la dynamique de la lutte contre la pauvreté et encadré dans la Réforme Générale du Système National de santé et dans l'esprit du Mouvement Roll Back Malaria.
- Les conclusions de la Mini table Ronde de la Lutte Contre le Paludisme réalisée en décembre 2002.
- Les Autorités nationales démontrent un fort engagement politique au plus haut niveau dans la lutte contre le paludisme avec l'objectif d'améliorer le niveau de santé de la population et réduire l'impact négatif socioéconomique de cette maladie.
- La mobilisation générale des partenariats et comme conséquence le changement de l'opinion publique en faveur de la lutte contre le paludisme, est une réalité.
- Le changement de comportement de la population favorable à la santé, et plus particulièrement, à la lutte contre le paludisme sera observé.
- La lutte contre le paludisme sera mieux cordonnée dans l'optique de la durabilité et de la lutte contre la pauvreté.

Le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme a accordé le montant de 1,941,359 Dollar US\$ pour une période de deux ans pour renforcer les programmes nationaux dans le cadre de lutte contre le Paludisme. Dans ce projet financé par le Fonds Mondial et le PNUD il y a des liaisons très visibles avec d'autres activités en cours déjà financées.

Ce projet, dont l'exécution fait objet de ce document, sera mis en œuvre dans le cadre du Plan Stratégique National pour faire reculer le Paludisme à Sao Tomé et Príncipe, Plan 2003.

Suite à la soumission, au 4^{ème} tour du Fonds Mondial, du Projet "Malaria Control in Sao Tome & Principe" par le CCM présidé par le Ministre de la Santé, le PNUD a été choisi comme Bénéficiaire Principale pour le Fonds Mondial compte tenu de son expérience positive en matière de gestion et de suivie des activités à Sao Tomé et Príncipe. Le système en place est bien adapté au financement d'une multiplicité d'activités présentées sous forme de projet tel que le font habituellement les ONG et autres partenaires de terrain. Le choix de ce type d'accord se justifie par la garantie d'une transparence ; du fait de la multiplicité des intervenants, un grand nombre d'activités peuvent être menées simultanément ce qui éviterait les faibles taux de consommation des crédits souvent déplorés.

Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique national a travers un partenariat entre le gouvernement, le secteur privé et le réseau national des ONGs qui luttent contre le Paludisme.

Partie 2. STRATÉGIE

L'élaboration en 2000 du Plan Stratégique National (2001-2010) pour Faire Reculer le Paludisme à Sao Tomé et Príncipe et les plans annuels, donnent une plus grande possibilité au Gouvernement de faire face aux défis du développement dans le secteur de la santé, d'une façon articulée et cohérente et montrent l'effort que le pays doit faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en 2015, conformément aux recommandations du Rapport National des OMD finalisé en 2004, qui apporte des éléments quantitatifs sur le pays.

La démarche stratégique de ce projet s'appuie principalement sur l'approche globale et intégrée des stratégies du Plan Stratégique National (2001-2010) pour Faire Reculer le Paludisme à Sao Tomé et Príncipe et les plans annuels, et est en accord avec les lignes directrices du Fonds Mondial.

La stratégie proposée par ce projet visera à renforcer l'efficacité des activités existantes dans le domaine de la prévention et au traitement efficace contre le paludisme, à travers du renforcement des capacités nationales humains et institutionnelles et des activités de sensibilisation des ONGs. Ce projet aidera le Gouvernement, à la promotion d'une approche multisectorielle dans la lutte contre le paludisme.

Le PNUD a été désigné Bénéficiaire Principal pour l'exécution de ce projet et sera chargé du suivi programmatique et financier des activités. Une unité d'appui au projet dans le cadre du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme sera créée au sein du PNUD. Elle comprendra un/une Coordonnateur/Coordonnatrice de l'unité, un/une Responsable Financier, un/une Responsable d'Approvisionnement, un/une Secrétaire Administrative et Responsable du suivi/évaluation.

Cette unité assurera la gestion des fonds conformément aux plans d'activités ou de décaissement établis et approuvés par le Comité de Coordination Multisectoriel (CCM). Le PNUD, à travers de l'unité d'Appui du Projet et donnera son appui aux différents intervenants chargés de l'exécution des activités tant au niveau central qu'au niveau périphérique. Ces intervenants sont :

- le Centre National d'Endémies (CNE, PNLP incluse)
- le Centre National d'Éducation pour la Santé, CNES
- Fonds National de Médicaments, F.N.M
- Santé Reproductive
- Zatona – ADIL, ONG
- ADRA-STP (Adventist Development and Relief Agency), ONG
- Les Ministères impliqués

Les éléments de l'approche stratégique proposée rentrent également dans les orientations du UNDAF dont l'un des objectifs est de réduire la pauvreté une des conséquences des victimes du paludisme.

L'acquisition de matériels et des différents équipements pour le projet sera effectuée par le PNUD et le Fonds National de Médicaments à travers des procédures du PNUD.

Section II. CADRE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Effet : Renforcement de la lutte contre le paludisme dans le cadre de la stratégie nationale de la réduction de la pauvreté.	
Indicateur d'effet : Contribuer à la réduction de mortalité et de la morbidité imputable au paludisme d'ici 2007 en contribuant à la lutte contre la pauvreté à la lumière des Objectifs de Développement du Millénaire.	
Domaine d'intervention stratégique : Lutte contre la pauvreté.	
Stratégie de partenariat : Le projet sera exécuté par le PNUD en partenariat avec le Gouvernement de Sao Tomé et Principe, le Comité de Coordination Multisectoriel (CCM), des Représentants de la Société Civile, le Fonds Mondial, le LFA et les Agences du Système des Nations Unies.	
Titre et numéro du projet : Renforcement de la lutte contre le Paludisme.	
Produits prévus	Atlas Budget / Apports Description
<p>1. Centre National d'Endémie, CNE et la Cellule technique du CCM avec une capacité renforcé et à jouer son rôle de coordination, supervision, accompagnement et promotion d'une approche multi-sectorielle. Cellule pour l'exécution du projet en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer techniquement le CNE et le CCM. • Plaidoyer auprès des instances gouvernementales. • Préparer les TDR pour les membres de la cellule d'appui au projet. • Effectuer les concours, la sélection et l'engagement de l'équipe de la cellule. • Définir, préparer, approuver et faire la mise en application de la méthodologie et du plan de travail de la cellule. • Effectuer le lancement des activités des sous bénéficiaires. • Préparer et réaliser un programme pour le renforcement des capacités des sous-bénéficiaires. • Assurer le suivi/évaluation des activités. <p>Total = \$ 144 359</p>
<p>2. Capacité des secteurs nationaux de santé, des sous-bénéficiaires et des organismes communautaires nationaux de base et locaux liés au projet renforcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'évaluation initiale des capacités de gestion (administrative et financière) des différentes institutions impliquées. • Orienter, guider et former de façon continue le personnel des institutions/ONG afin d'assurer la mise en oeuvre performance des procédures, la bonne gestion administrative, financière et comptable des fonds (rapports financiers), et la gestion des programmes orientés vers les résultats en collaboration avec le LFA et avoir une performance optimale. • Élaborer les sous contrats avec les sous-bénéficiaires. • Programmer et assurer les audits des sous-bénéficiaires suivant le plan des audits soumis et approuvé par le Fonds Mondial. • Préparer le processus, acheter et installer l'équipement informatique, le software de gestion du stock, le matériel du bureau, 2 véhicules, 5 motocicletes et 2 ambulances. <p>Total = \$ 485 000</p>

Produits prévus	Activités prévues	Atlas Budget / Apports Description
<p>5 339 techniciens de santé dans la prise en charge correcte des cas de paludisme grave capacité. 30 techniciens de laboratoire capacités dans le diagnostic laboratoriele du paludisme. 20 techniciens formés en gestion pour les activités des Districts 14 formateurs en gestion des cas de paludismes simples capacités. 42 formateurs des postes de santé capacités. 240 agents de santé capacités. 150 leaders communautaires y compris les mères formés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et préparer les programmes de formation adaptés aux différentes formations prévues. • Effectuer des séminaires, ateliers et d'autres sessions de formation pour les différentes spécialités. • Réaliser des sessions éducatives de prévention sur le paludisme. • Préparer et distribuer des brochures sur la prévention du paludisme et la continuité des soins. • Doter les centres/postes de santé avec des moyens techniques. • Recruter 1 épidémiologiste international. • Effectuer la manutention des équipements 	<p>71400 Consultants nationaux: \$ 80 000 74500 Documents méthodologiques : \$ 25 000 72800 Matériaux d'appui divers: \$ 45 000 74500 Séminaires/ateliers et d'autres sessions de formation : \$ 130 000 71600 Voyages internes : \$ 25 000 71200 Consultant international : \$ 50 000 73300 Manutention des équipements: \$ 36 200 74500 Rapport : \$ 15 000</p> <p>Total = \$ 406 200</p>
<p>6 Prise de conscience de la population sur l'existence du paludisme et de la nécessité de prévention accrues (assurés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un guide pour la réalisation des campagnes de sensibilisation. • Préparer des documents méthodologiques et des matériaux audio-visuels. • Élaborer des matériaux IEC. • Réaliser des campagnes de sensibilisation nationales, régionales et locales périodiques pour diffuser les orientations sur la nécessité de prévention du paludisme. 	<p>74500 Documents méthodologiques : \$ 20 000 72500 Matériels d'appui : \$ 30 000 72100 Séminaires/ateliers: \$ 45 000 71600 Voyages internes : \$ 15 000 74500 Divers : \$ 11 050</p> <p>Total = \$ 121 050</p>

Produits prévus	Activités prévues	Atlas Budget / Apports Description
<p>5. Prise en charge correctement des cas de paludisme simples et graves dans les services de santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les besoins, les locaux pour la capacitation des cadres, agents de santé et agents communautaires préparer la documentation. • Réaliser des sessions de formation pour les cadres et techniciens des services de santé. • Organiser le processus d'acquisition et la sélection du fournisseur. • Préparer la liste des équipements, des réactifs et des consommables nécessaires. • Acheter les équipements, les réactifs et les consommables nécessaires pour le manientement des cas simples et graves du paludisme. • Effectuer des séminaires et d'ateliers de formation aux différents niveaux sur la nécessité et sur l'utilisation des moustiquaires. • Acheter des moustiquaires imprégnés. • Améliorer les magasins de stockage. 	<p>74500 Matériel d'appui : \$ 30 000 Achat d'équipements, Réactifs 72200 consommables et matériaux divers: \$ 300 000 72100 Séminaires/ateliers : \$ 50 000 74500 Divers : \$ 10 000</p> <p>Total = \$ 390 000</p>
<p>6. 65 % de la population utilisant des moustiquaires imprégnés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programmer et définir le processus d'achat des moustiquaires de 10 000 moustiquaires et 11 000 kits. • Acheter 10 000 moustiquaires et faire la distribution. 	<p>72500 Achat des moustiquaires et kits : \$ 120 000</p> <p>Total = \$ 120 000</p>
<p>7. Gestion des cas de paludisme simples au niveau communautaire améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et réaliser des sessions de formation et sensibilisation au niveau communautaire. • Organiser le processus d'achat des produits essentiels. • Préparer des tableaux de traitements et des ordiogrammes. • Acheter et distribuer des 24 417 Kits de diagnostic rapide avec des produits essentiels. 	<p>72500 Matériel d'appui : \$ 30 000 74500 Séminaires/ateliers : \$ 45 000 Achat des produits et matériaux 74500 Divers : \$ 80 000</p> <p>Total = \$155 000</p>

Produits prévus	Activités prévues	
<p>8. Augmentation des actions nationales de Prévention contre le paludisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et effectuer des actions de sensibilisation et de formation pour les responsables des centres de santé, les agents de santé communautaires, leaders communautaires et la population en général. • Programmer et effectuer la supervision des activités. • Réaliser des enquêtes aux communautés et à la population en général à travers d'un processus participatif. 	<p>74500 Séminaires/ateliers : \$ 25 000 72500 Matériel d'appui : \$ 25 000 72500 Achats des antipaludiques : \$ 145 800 72500 Achats des kits des produits essentiels: \$ 30 000 74500 Rapport de suivi : \$ 17 000</p> <p>Total = \$ 242 800</p>
TOTAL GENERAL		\$ 2 064 409

Partie III. MODALITES DE GESTION

Le projet <<Renforcement de la Lutte contre le Paludisme>> sera exécuté directement par le PNUD/Sao Tomé et Príncipe comme bénéficiaire principal selon la modalité d'Exécution Direct (DEX), en coordination directe avec le CNE, le Comité de Coordination Multisectoriel, (CCM) et l'Institut Suisse Tropical/Centre pour la Santé International, Agence local du Fonds Mondial, LFA, basé en Suisse. Les raisons pour lesquelles cette modalité d'exécution est choisie sont les délais courts imparti à la mise en œuvre du projet et du besoin de garantie de consensus, de neutralité dans sa gestion et de la nécessité de renforcer les capacités des institutions et organisation dans la gestion et l'exécution des projets.

Le déboursement des fonds est garanti par la modalité d'exécution choisie, par la possibilité de démarrage immédiat et celle de pouvoir mener un grand nombre d'activités ce qui éviterait les faibles taux de consommation des crédits souvent déplorés.

Le projet << Renforcement de la lutte contre le Paludisme>> sera mené en partenariat avec :

Le Centre National d'Endémies, (CNE), les autres structures nationales et des districts du Ministère de la Santé, le Comité de Coordination Multisectoriel (CCM);

Les autres agences des Nations Unies (OMS, UNICEF et FNUAP);

Les ONGs actives dans les actions du domaine du Paludisme à Sao Tomé et Príncipe.

La société civile.

L'accord intitulé < Program Grant Agreement Between The Global Fund to Fight Aids, Tuberculosis and Malaria and the United Nations Development Programme > signé entre le PNUD, le Fonds Mondial et le CCM, définit les modalités d'interaction entre le Fonds Mondial et le PNUD pour la mise en œuvre du projet et les modalités de suivi et évaluation.

Pour ce projet :

- Le PNUD établira des sous contrats avec les Sous- Bénéficiaires (SB) identifiés, tels : le Centre Nationale d'Endémies (CNE), Centre National d'Éducation pour la Santé (CNES), le Programme de Santé Reproductive (PSR), l'ONG Action pour le Développement, Zatona-Adil, l'ONG Adventist Development and Relief Agency, (ADRA) les Institutions du Ministère de la Santé et les ONG chargés de la mise en oeuvre. Les plans d'activités axés sur les résultats faisant partie intégrale de cet accord doivent être considérés comme des annexes aux sous contrats qui seront signés entre le PNUD et les Sous-Bénéficiaires.
- Dès le démarrage des activités, le PNUD procédera à une évaluation des capacités des organisations sous récipiendaires (SB) à mettre en œuvre les plans d'activités définis et à atteindre les résultats escomptés. Un programme de renforcement des capacités sera mis sur pied après cette évaluation.
- Selon les plans d'activité établis par les sous-bénéficiaires et approuvés par le CCM, le Fonds Mondial, et le PNUD, le PNUD procédera à des avances trimestrielles auprès des sous-bénéficiaires. Au cas où le montant est limité ou

un compte n'existe pas la modalité du paiement direct pourrait être appliquée. A la fin de chaque trimestre, les sous-bénéficiaires soumettrons un rapport financier et un rapport d'activité, avec les justificatifs pour les dépenses effectuées et une évaluation quant aux progrès atteints par rapport aux cibles d'impact fixées dans les plans d'activité. Ces rapports financiers intérimaires seront communiqués au CCM et au LFA. Après analyse de ces rapports et évaluation des progrès atteints, le PNUD fera des recommandations au CCM et au LFA quant au déblocage des prochains versements.

- En ce qui concerne les achats de biens et services, les procédures du PNUD seront appliquées, exception faite des achats de médicaments et équipements médicaux, pour lesquels les procédures de l'OMS seront appliquées tel que spécifié dans une décision du Conseil Exécutif du Fonds Mondial.

Partie IV. SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi-Évaluation

Le suivi régulier et les évaluations du projet seront réalisés conformément aux procédures établies par le PNUD pour la supervision des programmes et projets et selon le Plan de Suivi et Evaluation qui sera spécialement élaboré pour ce projet.

Des réunions entre les différentes parties concernées devraient être organisées chaque trimestre ou chaque mois selon les nécessités afin d'évaluer les progrès accomplis, l'impact des activités et les mesures éventuelles de redressement.

Le document signé entre le PNUD et le Fonds Global et intitulé « Programme Grant Agreement between the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis, and Malaria and the United Nations Development Programme » spécifie que les rapports des audits engagés par le PNUD seront partagés avec le Fonds Global à travers le CCM et LFA. De plus, les sous-bénéficiaires seront responsables de soumettre au PNUD des rapports d'audits effectués par des firmes indépendantes selon des termes de référence et un calendrier préétablis.

Le Fonds Global établira avec le CCM et le PNUD un calendrier de visites de terrain à effectuer dans le cadre du suivi des activités.

Partie V. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document de projet sera l'instrument mentionné comme tel dans l'article 1, de l'accord d'assistance entre le Gouvernement de la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe et le Programme des Nations Unies pour le Développement, accord signé entre les parties le 26 mars 1976 et approuvé par l'Assemblée Populaire en décembre 1976.

Dans le cadre de ce projet spécifique, le document signé entre le PNUD et le Fonds Global et intitulé « Programme Grant Agreement between the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis, and Malaria and the United Nations Development Programme » fait partie intégrante des modalités de gestion du projet.

PAGE DE SIGNATURE

Pays : Sao Tomé et Príncipe

Effet(s) de l'UNDAF et indicateur(s): Capacité nationale renforcée pour la lutte contre le Paludisme et assurer le suivi de la pauvreté.

(Relier à l'effet de l'UNDAF; en l'absence d'UNDAF, laisser en blanc)

Effet(s) escompté(s)/Indicateur(s) : Augmentation des actions nationales de prévention contre le paludisme.

(Effets du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP)

Produit(s) escompté(s)/Indicateur(s): Réduction de la mortalité et de la morbidité imputable au paludisme.

(Produits du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP)

Partenaire chargé de la mise en œuvre : Ministère de la Santé/Centre National d'Endémie.

(Institution désignée/Organisation d'exécution)

Autres partenaires : Fonds Mondial pour le Sida, la Tuberculose et Paludisme

(précédemment organisations chargées de l'exécution)

Période du programme : 2002/2006
Composante du programme : Réduction de la Pauvreté
Titre du projet : Renforcement de la Lutte Contre le Paludisme
Numéro du projet : 00043953
Durée du projet : 2 ans (2005/2007)
Modalité de gestion : DEX

Budget	
Frais de services généraux de gestion	
Budget total	2 064 409 USD
Ressources allouées :	
• Gouvernement	
• Ressources ordinaires	123 050 USD
• Autres :	
○ Donateur	1 941 359 USD
○ Donateur	
○ Donateur	
• Apports en nature	
Budget non financé	

Pour le Gouvernement : _____
Agence d'Exécution : _____
Pour le PNUD : _____

